

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **51 (2004)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUCCÈS

Nouvelle instruction des commandants de la protection civile

OFPP. Le premier cours de cadres destiné aux commandants de la protection civile s'est achevé le 7 mai au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg et fut un succès. Selon la nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi), l'Office fédéral de la protection de la population est responsable de l'instruction des commandants de la protection civile au niveau national.

L'instruction des commandants de la protection civile se fait désormais en deux blocs de cinq jours chacun. Les deux cours sont dispensés à deux mois d'intervalle. Quant à la forme d'instruction, l'Office fédéral de la protection de la population, en collaboration avec les cantons, a introduit quelques nouveautés: accès à un environnement d'apprentissage et de travail interactif par Internet, exercices pratiques avant et entre les deux blocs, tenue d'un journal de bord.

Ces cours ont pour objectif de préparer au mieux les commandants de la protection civile au rôle et aux tâches qu'ils devront assumer au sein du système coordonné de protection de la population.

Les thèmes traités sont les suivants:

- bases de la technique de conduite;
- tâches et intervention de la protection civile dans le cadre de l'aide en cas de catastrophes et des secours urgents;
- tâches et position du commandant de la protection civile;
- tâches de planification, d'administration et d'organisation dans les domaines de la planification de l'intervention, des ouvrages de protection, du matériel, du personnel et de l'instruction;
- conduite de la protection civile en cours d'intervention.

Le deuxième cours aura lieu en juin et en septembre prochains. □

1^{er} Trophée international de golf des officiers

HH. La première édition du Trophée international de golf des officiers (TIGO) aura lieu du 30 juin au 3 juillet 2004 sur les magnifiques terrains de golf S. Ballesteros et J. Nicklaus, situés sur le haut plateau valaisan de Crans-Montana.

Dans un monde en rapide mutation et vu l'engouement populaire croissant que suscite la pratique du golf, cette manifestation – soutenue et patronnée par les autorités et l'économie – vise à réunir désormais chaque année des officiers de l'armée, des gardes-frontière, de la police ainsi que des autres partenaires de la protection de la population, issus de divers pays et continents.

Le programme de la manifestation, les formalités d'inscription, etc. sont reproduits sur le site Internet www.igto.org en trois langues. D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Lt col Hildebert Heinzmann, secrétaire général du TIGO 2004, Les Briesses 555, 3963 Crans-Montana 2, tél. 027 483 31 04, e-mail: hildebert.heinzmann@bluewin.ch □

COURS

Nouvelle formation du personnel enseignant

OFPP. Une nouvelle formation pour le personnel enseignant a commencé au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg le lundi 26 avril 2004. 12 participants de langue française et italienne et 11 participants de langue allemande se sont présentés le lundi matin à 10 h lors de l'ouverture du module de méthodologie.



PHOTO: OFP

Depuis 2004, la formation est fractionnée en modules et les participants du domaine de la protection civile ont au maximum 4 ans pour les suivre et obtenir un titre correspondant. Pour l'instant, les différentes filières proposées par l'Office fédéral de la protection de la population sont les suivantes:

- Diplôme fédéral pour le personnel enseignant à plein temps de la protection civile,
- Certificat pour le personnel enseignant à temps partiel de la protection civile,
- Certificat 1 de la FSEA.

Cours ouverts à l'ensemble des organisations partenaires

Chaque module peut être également suivi sous la forme de perfectionnement. Les cours sont ouverts à l'ensemble des organisations partenaires de la protection de la population.

Si vous avez des questions, Monsieur Bernard Deppierraz (tél. 031 322 51 80 ; e-mail bernard.deppeirraz@babs.admin.ch) se tient à votre disposition. □

La protection civile sur Internet! www.protectioncivile.ch